

MOUVEMENT ASSOCIATIF

Nouveau départ

FMC et associations s'accordent pour tourner la page et prendre un nouveau départ

Les représentants du mouvement associatif marocain ont été l'hôte, le 23 octobre dernier, d'un Iftar (Repas de rupture du jeûne) organisé par la consule générale du Royaume du Maroc, Madame Souriya Otmani, à l'occasion du premier mois de ramadan qu'elle passe au Canada: Mme Otmani n'est en effet en poste à Montréal que depuis le premier septembre dernier!

Outre les présidents des associations, on comptait parmi les invités, M. Mohamed TANGI ambassadeur de SM le Roi au Canada ainsi que les représentants des institutions marocaines installées au Canada (RAM, Banque populaire et ONMT).

En plus de l'excellence des plats marocains servis, cette rencontre a été marquée par l'annonce faite par M. Tangi, de la décision Royale de bénir et d'appuyer la réalisation du projet du centre communautaire présenté par la FMC, projet auquel cette fédération a consacré plus de 3 années de travail promotionnel discret certes, mais dont l'efficacité force l'admiration de tous et de chacun!

M. Tangi (qui a mis en exergue l'excellence des relations bilatérales maroco-canadiennes) a souligné l'attrait toujours grandissant qu'exerce le Maroc sur les PME canadiennes et le fait que les échan-



ges commerciaux, quoique modestes, sont en nette progression et que la balance commerciale commence à pencher, *douce ment mais sûrement*, du côté marocain.

M. Tangi a ensuite invité la communauté marocaine, par le biais de son mouvement associatif, à jouer le rôle qui lui revient de droit dans le développement de cette dynamique naissante: Celui d'être un pont humain entre le pays d'origine et celui d'adoption et d'être un important catalyseur du renforcement de leurs relations bilatérales.

Et M. Tangi de conclure que le soutien royal au projet du centre communautaire va de pair avec la réalité canadienne: Une mosaïque culturelle qui attend de ses membres une intégration et non une assimilation.

Le centre culturel marocain sera donc un point de repère qui guidera les nouveaux arrivants dans leur processus d'intégration. Il sera également un phare qui permettra



aux canadiens d'origine marocaine de faire rayonner, sur le pays d'accueil, cette civilisation millénaire de leur pays de naissance.

Des débats engagés suite à l'allocation de M. Tangi, il ressort que la FMC vient de s'engager dans une nouvelle dynamique, lui permettant de fédérer les forces vives de la communauté, surtout à la veille de concrétiser un projet aussi ambitieux et fortement mobilisateur que celui du Centre culturel.

Les associations présentes ont joints leurs voix à celle de la FMC pour tourner le dos au passé, inviter toutes les bonnes volontés à se joindre à cette Union naissante, et ce, en vue de prendre un nouveau départ: Celui qui permettra enfin à la communauté d'acquiescer le poids politique, économique et social qui lui revient de droit aussi bien dans le pays d'accueil que dans celui de naissance.

A. El Fouladi

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION
ESPOIR-MAROC

Madame, monsieur

A ce jour 412 prisonniers de guerre marocains sont toujours détenus par le front polissario et l'Algérie, en toute illégalité et ce en opposition au contenu de la convention de Genève, ainsi qu'à toutes les chartes et traités universels se rapportant aux droits de l'homme.

L'association Espoir Maroc, ONG, oeuvrant à partir de Montréal (...) fait circuler deux pétitions en rapport à ce dossier: Une destinée au président algérien, lui demandant la libération immédiate et inconditionnelle des prisonniers marocains, et l'autre adressée au ministre des affaires étrangères canadien sollicitant son intervention auprès des autorités algériennes.

Afin de nous faire entendre, nous avons besoin de votre appui en signant la pétition lancée sur notre

site web : www.espoirmaroc.org.

Nous tenons à préciser que notre démarche est purement humanitaire afin de mettre fin à une situation anachronique et insupportable, et redonner de l'espoir aux prisonniers et à leurs familles.

Merci de faire circuler ce message. Avec un maximum de signataires, nous espérons que notre requête sera entendue.

Nous vous remercions pour votre solidarité.

Visas pour la culture



RADIOSCOPIE

Majid Blal majidblal@hotmail.com

C'est devenu la règle! Une mauvaise habitude qui en dit long sur l'estime et la place de la culture dans l'imaginaire de ceux qui octroient les visas de rentrée au pays.

Encore une fois des visas d'entrée au Canada ont été refusés à des artistes du sud! Le festival du conte « Les jours sont contés en Estrie » a vu sa programmation amputée de quatre conteurs africains faute de visas.

Chaque festival a son lot de déconvenues pour la même raison. Au salon du livre de Mtl édition 2002, des écrivains algériens de notoriété internationale tel que Lakhdar Yasmina n'avaient pu venir promouvoir leurs écrits parce qu'on leur avait refusé l'entrée au pays!

Le Canada ratisse la planète à la recherche de scientifiques, de chercheurs, d'infirmières à débaucher sans gêne mais quand des artistes issus du tiers monde, frappent à la porte, on les rabroue sans ménagement ni considération; Comme quoi l'art valable ne peut être qu'occidental et tous ces créateurs aussi bons soient-ils ne portent pas en eux le germe de la culture dominante!

« Si l'art traite de la conscience incarnée dans la réalité, le grand art traite de la plus haute conscience- une vision réelle du monde réel »

Peut-on justifier la politique des portes fermées par des considérations paranoïa-

ques reliées à la sécurité et, dans ce cas, diviser le culturel entre le subversif africain et l'assurance occidentale? Peut-on douter à ce point de la sincérité et de l'abnégation de tous les « culturés » tiers-mondistes sous prétexte que la pauvreté fait d'eux des candidats potentiels à la demande de statut de réfugiés?

Et puis après? Refuserait-on un visa à un docteur en robotique ou dans la manipulation génétique uniquement parce qu'il vient du Burkina Faso et qu'il risquerait de prendre racine au pays? Un visa pour la culture ou la défaite de la différence!

Non bien sûr. Mais la culture n'a pas les mêmes critères de considération que la science ou le capital!

L'historien Jean-Claude Germain, sur le ton humoristique qui lui est propre, m'a fait cette mise en garde : « Au Québec on apprécie la culture mais pas ceux qui la font » suivi de son rire sonore caractéristique.

Et je voudrais avant de finir cette chronique expliquer le pourquoi à ceux qui se demandent pourquoi ces artistes d'ailleurs ne se conforment pas à la culture dominante: Dans un passage de « La défaite de la pensée » d'Alain Finkielkraut « La philosophie de la décolonisation a aidé, sans aucun doute, les peuples du tiers monde à s'affranchir de la table des valeurs au nom de laquelle avait pu se faire leur asservisse-

ment. Les élites d'Afrique et d'Asie qui avaient intériorisé le regard du colonisateur ont trouvé un recours contre l'aliénation dans l'idée que les cultures sont équivalentes et que chacune se justifie à l'intérieur de son propre contexte. »

Une citation qui va comme un gant à la culture Québécoise!

L'étape suivante est celle du métissage pour que le mot universel prenne son vrai sens, la culture sa dimension humaine et pour donner raison à Virginia Woolf quand elle dit « C'est étrange comme la puissance créatrice réussit soudain à ordonner tout l'univers »... Avec un petit coup de pouce des politiciens, il va sans dire!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
CONCERNANT LE REFUS DE
VISA À CES ARTISTES AFRICAINS

(...) Ces artistes et partenaires sont ils suspectés d'être des candidats à l'immigration? L'ambassade du Canada ne le dit pas clairement! Toujours est-il que ces hommes de cultures, qui militent dans leur pays pour développer et transmettre leur patrimoine culturel (de plus en plus menacé par les effets pervers de la mondialisation), dans des pays où la culture relève de l'exploit tant les situations politiques, économiques et sociales sont précaires, qui sont invités par leurs homologues

québécois sont regardés comme des menaces potentielles!

En fermant sa porte à ces 4 protagonistes, le Canada se met en contradiction avec sa position pour la diversité culturelle représentée par la *Coalition pour la diversité culturelle* née en 2001 de l'initiative d'une quinzaine d'associations professionnelles québécoises du milieu de la culture.

Rappelons au passage que cette même année, à l'occasion des 4ème jeux de la francophonie d'Ottawa et Hull, Abdou FORTUNÉ KOUMBHA recevait la médaille d'argent dans la catégorie conteur!

En fermant la porte à ces quatre protagonistes, le Canada se place dans une position de fermeture également vis-à-vis du monde du sud et des acteurs culturels du pays qui favorisent les échanges culturels!

Cette situation nous fait prendre la mesure du fossé entre le discours et la réalité. La diversité culturelle est peut être une expression qui véhicule une bonne image et de bonnes intentions qui ne sont pas à l'oeuvre dans la réalité. A l'heure actuelle, les marchandises circulent (hélas) bien plus que les hommes.

William DOMENECH Pétronella VAN
DIJK (Productions Littoral
Tel. 819.566.6996